

LISTE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 24 JUIN 2025

Date de convocation : 19/06/2025

La séance est ouverte à 18h00, sous la Présidence de Monsieur Christian RUFFINATTO, Maire de la Commune de Ménerbes.

Présents : M. Christian RUFFINATTO - M. Bruno CHABERT - Mme Josiane DEFLAUX - M. Eric ARIAS - Mme Tephén PITOT - Mme Muriel BERNARD - M. Gilles CAILLE - Mme Henriette TURCO - Mme Chantal BASIN (Arrivée décision 2025-30).

Absents excusés : M. Patrick MERLE - M. Yannick MARTIN - Alain JOUBERT-BOMPARD.

Secrétaire de séance : Mme Tephén PITOT.

ORDRE DU JOUR

Approbation du Procès-Verbal de la séance précédente.

Décisions du Maire,

1. Etablissement Public Foncier : convention
2. Servitude en tréfonds Route des écoles pour ENEDIS
3. Budget - DM 1 : Virements de crédits
4. ONF Programme d'action 2025
5. Demande de subvention Li Barrulaire
6. Demande de subvention Sou des écoles
7. Demande de subventions FAJ et FSL
8. Adhésion au C.A.U.E.
9. Contrats d'assurances Responsabilité civile et véhicules
10. Division en volume sous la rue du Maupas

Approbation du Procès-Verbal du 14 avril 2025 à l'unanimité des présents.

Décision Municipale N°2025-27 : LOCATION LOGEMENT SIS 61 A PLACE DE L'HORLOGE.

Décision Municipale N°2025-28 : PORTANT RENONCIATION AU DROIT DE PREEMPTION URBAIN

Décision Municipale N°2025-29 : DEMANDE DE SUBVENTION DISPOSITIF DEPARTEMENTAL D'AIDE A LA PROTECTION ET A LA MISE EN VALEUR DES ESPACES NATURELS SENSIBLES – ANNEE 2025.

Décision Municipale N°2025-30 : PORTANT RENONCIATION AU DROIT DE PREEMPTION URBAIN.

Décision Municipale N°2025-31 : PORTANT RENONCIATION AU DROIT DE PREEMPTION URBAIN.

Décision Municipale N°2025-32 : PORTANT RENONCIATION AU DROIT DE PREEMPTION URBAIN.

Décision Municipale N°2025-33 : PORTANT RENONCIATION AU DROIT DE PREEMPTION URBAIN.

Décision Municipale N°2025-34 : PORTANT RENONCIATION AU DROIT DE PREEMPTION URBAIN.

Décision Municipale N°2025-35 : PORTANT RENONCIATION AU DROIT DE PREEMPTION URBAIN.

Délibération N° 2025 - 36 : : ETABLISSEMENT PUBLIC FONCIER : CONVENTION D'INTERVENTION FONCIERE.

PAR 7 VOIX POUR ET 2 ABSTENTIONS

Délibération N° 2025 - 37 : SERVITUDE EN TREFONDS ROUTE DES ECOLES POUR ENEDIS.

A L'UNANIMITE

Délibération N° 2025 - 38 : BUDGET - DM 1 : VIREMENTS DE CREDITS.

A L'UNANIMITE

Délibération N° 2025 - 39 : ONF PROGRAMME D'ACTION 2025.

A L'UNANIMITE

Délibération N° 2025 - 40 : DEMANDE DE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE LI BARRULAIRE.

A L'UNANIMITE

Délibération N° 2025 - 41 : DEMANDE DE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE DU SOU DES ECOLES.

A L'UNANIMITE

Délibération N° 2025 - 42 : DEMANDE DE SUBVENTION FAJ et FSL.

A L'UNANIMITE

Délibération N° 2025 – 43 : ADHESION AU C.A.U.E. DE VAUCLUSE (CONSEIL D'ARCHITECTURE D'URBANISME ET DE L'ENVIRONNEMENT).

A L'UNANIMITE

Délibération N° 2025 - 44 : CONTRATS D'ASSURANCES RESPONSABILITE CIVILE ET VEHICULES.

A L'UNANIMITE

Délibération N° 2025 - 45 : DIVISION EN VOLUME SOUS LA RUE DU MAUPAS.

A L'UNANIMITE

La séance est levée à 18h45

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an susdits

Fait à Ménerbes, le 25 juin 2025.

Publié sur le site internet le 25 avril 2025.